

L'IMPÔT MINIMUM

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'espère que nous ne l'apprendrons pas par des bruits provenant de Bonn. Étant donné que ces milliers de familles ordinaires qui ont dû envoyer leurs chèques au gouvernement fédéral durant la fin de semaine, versent plus que leur part et attendent avec impatience une réforme du régime fiscal qui permettra de s'assurer que les milliers de riches Canadiens qui ne paient aucun impôt à l'heure actuelle en paient à l'avenir, je voudrais poser une question précise au ministre.

Selon des chiffres publiés par le gouvernement depuis deux semaines, le nombre de riches ne payant pas leur juste part d'impôts a augmenté d'environ un tiers l'année dernière. Le ministre pourrait-il maintenant promettre à tous les gens ordinaires qui paient beaucoup plus qu'ils ne devraient, qu'il demandera aux Canadiens à revenu élevé de payer un impôt minimum?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je peux parfaitement comprendre les Canadiens qui remplissent leur déclaration d'impôt sur le revenu. C'est ce que j'ai fait moi-même hier soir. Je tiens à préciser que le premier ministre et moi-même avons déjà abordé la question soulevée par le député à la Chambre et qu'on se penchera sur cette question dans le budget.

ON DEMANDE L'ASSURANCE DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je pose la question parce que le ministre n'y a pas répondu de façon précise. Quoi qu'il en soit, le premier ministre a déclaré à la Chambre, le 22 novembre, à propos de l'impôt minimum: «Nous allons y donner suite.» Par la suite, le ministre a dit que l'impôt minimum pourrait faire l'objet d'une étude, qu'il pourrait y songer, mais il n'a pas dit carrément qu'il serait imposé. Comme le premier ministre en a fait la promesse au cours de la campagne électorale, qu'il a réitéré cet engagement le 22 novembre à la Chambre, le ministre voudrait-il dissiper tout malentendu et laisser savoir aux simples contribuables dont la charge fiscale est excessive que le prochain budget va enfin frapper les riches d'un impôt minimum?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ce genre de questions nous entraîne dans une voie où le député va me poser des questions sur toutes sortes de mesures qui pourraient se retrouver ou ne pas se retrouver dans le budget.

M. Broadbent: Le premier ministre l'a dit.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Comme je l'ai dit, comme le premier ministre l'a dit et comme le député l'a signalé dans sa question, la question sera tranchée dans le budget.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'EXTRADITION DES PRÉSUMÉS CRIMINELS DE GUERRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A l'occasion de la récente visite au Canada du premier

Questions orales

ministre d'Israël, M. Shamir, les autorités de ce pays ont fait savoir qu'elles souhaitaient que le Canada extradite des criminels de guerre nazis pour qu'ils soient jugés en Israël. Le gouvernement est-il disposé à donner suite aux souhaits exprimés par les autorités israéliennes?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous donnerons effectivement suite aux démarches du gouvernement d'Israël si tant est qu'il en a fait en ce sens. Le député conviendra, j'en suis certain, qu'avant qu'une réponse officielle ait été transmise, il n'y a aucun avantage à spéculer sur le parquet de la Chambre des communes.

L'EXISTENCE POSSIBLE DE CRIMINELS DE GUERRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je crois comprendre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures souhaite d'abord connaître les conclusions de la Commission Deschênes. Je veux simplement qu'il nous dise si le gouvernement, en attendant que soit déposé le rapport Deschênes, continuera, comme l'a commencé le gouvernement précédent, d'examiner la question des criminels de guerre et dans la mesure du possible, de tenir compte des nouveaux avis juridiques exprimés depuis quelques mois ainsi que des faits constatés par la Gendarmerie royale du Canada.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons décidé d'établir la Commission Deschênes, ce que le gouvernement précédent n'avait pas fait. Nous tenons à ce que cette Commission remplisse ses obligations et son mandat. S'il convient que le gouvernement du Canada aille au-devant des recommandations de la Commission, naturellement, nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

* * *

● (1430)

L'INDUSTRIE

LA CANADIAN PORCELAIN LIMITED

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre n'ignore pas que la Canadian Porcelain, qui fabrique des isolateurs à Hamilton, a récemment dû déposer son bilan parce que la Lapp Industries de l'État de New-York pratiquait le dumping sur notre territoire. Pourrait-il démêler maintenant les circonstances bizarres dans lesquelles Canadian Porcelain aurait été livrée aux mains de Lapp Industries étant donné que le syndic a accepté une offre d'achat de cette dernière de préférence à une autre offre beaucoup plus intéressante et plus élevée faite par les employés de cette société canadienne?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je puis assurer au député qui a eu l'amabilité de me parler de vive voix de ce problème, que si la situation est telle qu'il l'a décrite, nous tâcherons de prendre des mesures pour remédier à ce qui semble bien être une injustice.